

Achats Responsables

Charte

Pourquoi une charte Achats Responsables ?



Un achat responsable est un achat qui intègre des dispositions en faveur de la protection de l'environnement, du progrès social et du développement économique, en prenant en compte l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes concernées par l'acte d'achat. C'est un moyen pour l'entreprise de réaliser des économies intelligentes en intégrant toutes les étapes de la vie du produit et ses impacts, et d'inciter à la sobriété en termes d'énergie et de ressources.

Les achats responsables sont déterminants pour la gestion des risques environnementaux, sociaux et économiques, et constituent de plus un excellent moyen de promouvoir notre engagement en faveur du développement durable au sein de notre chaîne d'approvisionnement en l'incitant à commencer - ou à continuer - à s'engager en faveur de la protection de l'environnement et du progrès social.

Enfin, nous sommes également convaincus qu'à travers la recherche d'efficacité et d'amélioration de la qualité, les achats responsables sont un formidable levier d'innovation.

Nous pensons qu'une vision moderne et performante de la RSE dans les achats est source de performance durable pour l'ensemble des parties prenantes d'une entreprise. Vous trouverez ci-après nos engagements et ce que nous attendons de nos fournisseurs pour que ces achats deviennent, grâce à un travail collaboratif, un nouveau levier de valeur pour tous.

L'évitement des pollutions par les résidus d'hydrocarbures est à l'origine de la création d'Ecoslops. Il est naturel pour notre société d'appréhender l'impact de ses achats sur son environnement, naturel mais aussi humain.

Notre processus achat

L'essentiel de nos achats se compose de matières premières (des résidus d'hydrocarbures issus de sources variées) et des matériaux destinés à la construction de nos unités.

Service technique

RÉDACTION DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Prise en compte des contraintes techniques, de la sécurité, de la qualité, de la préservation de l'environnement, des réglementations, de la maintenance, de la disponibilité des produits, de la performance RSE du fournisseur, ainsi que du mode de transport et de la situation géographique lorsque les autres contraintes le permettent.



Chef de projet / Responsable Achats



Service financier

RÈGLEMENT

Nos engagements pour des achats responsables

Ecoslops a identifié les enjeux liés à ses achats, et s'engage à :

- Contribuer au développement local en ayant recours aux PME et TPE



- Contribuer à la préservation de l'environnement et des ressources



- Contribuer à l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail



- Accroître la compétitivité grâce à l'optimisation des ressources



- Contribuer au respect des Droits de l'Homme au travail



- Prévenir la corruption et encourager le respect du droit de la concurrence



- Promouvoir l'innovation à travers la recherche d'efficacité



- Développer des partenariats avec les fournisseurs pour faire avancer les 17 objectifs de Développement Durable des Nations Unies



**NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL**



« Depuis 2019, Ecoslops est engagé auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du Global Compact des Nations unies et de ses 10 principes autour des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. »

Ce que nous attendons de nos fournisseurs



Ecoslops attend de ses fournisseurs qu'ils contribuent à la création de valeur globale pour l'économie, l'environnement et la société, et à la gestion des risques RSE. Pour ce faire, nous demandons à nos fournisseurs de s'engager :

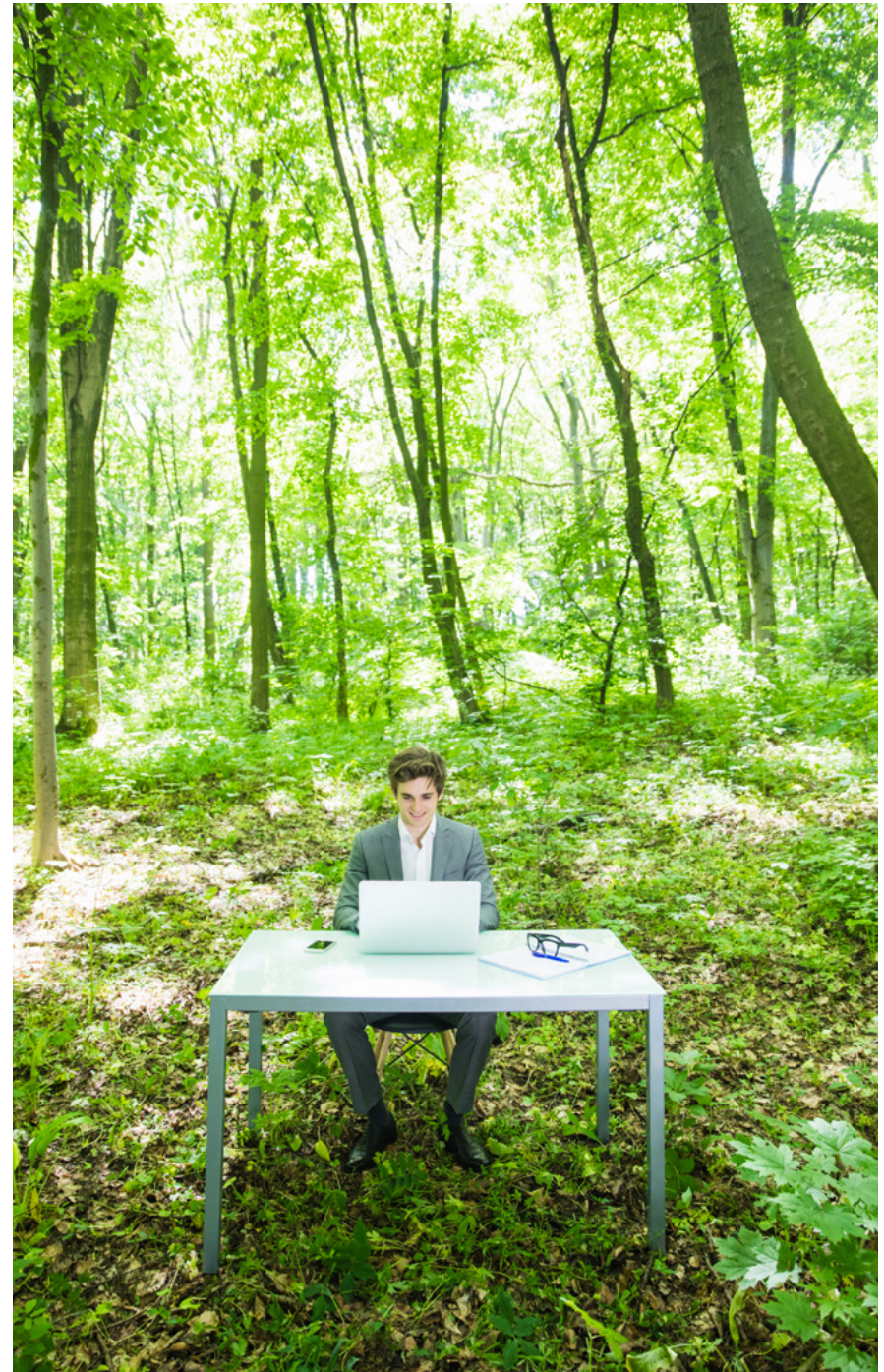
- À respecter les **Droits de l'Homme**
- À respecter les réglementations en vigueur en matière de **Droit du travail**
- À la prise en considération de l'**empreinte environnementale de ses activités** (respect des réglementations, application du principe de précaution, gestion responsable des ressources)
- À lutter contre la **corruption**
- À ce que les mêmes exigences soient appliquées à leurs **sous-traitants**
- À signaler à Ecoslops tout manquement par le biais de son système d'alerte, en envoyant un mail à compliance@ecoslops.com

La signature de cette charte est impérative pour toute commande supérieure à 100 000€

Mise en oeuvre de la politique d'achats responsables

Cette charte s'applique aussi à nos parties prenantes internes, qui s'engagent à :

- Adopter un comportement responsable (être sensibilisé aux enjeux des achats responsables, se conformer à la politique éthique définie dans notre Guide de Bonne Conduite) et à sensibiliser nos fournisseurs,
- Considérer l'ensemble du cycle de vie des produits et leurs impacts dans le processus d'achat,
- Promouvoir une chaîne d'approvisionnement responsable, en intégrant des critères RSE dans notre processus de sélection et des clauses spécifiques dans nos contrats,
- Analyser les performances RSE de nos fournisseurs, et réaliser des audits sur site incluant des questions relatives à l'environnement, la santé et la sécurité.



Signalements

En cas de manquement, de dysfonctionnement ou de doute, vous pouvez adresser un courrier électronique à :

compliance@ecoslops.com

Un système d'alerte unique pour l'ensemble de nos parties prenantes.



Achats responsables - Je m'engage

La société _____, s'engage à respecter les attentes définies dans la Charte «Achats responsables 2021» d'Ecoslops en matière de responsabilité environnementale et sociale.

Signature

Tampon de la société

Date, Nom et fonction

